



Dynamique Paysanne Féminine (DPF)

Tél. : +243993855552, +243811723434 | E-mail : fem.dyna@yahoo.fr,
info@dpf-developpement.org Web: <https://dpf-developpement.org/> | Facebook et Twitter:
[@ONGDPF](#)

SURETE ET SECURITE DU PERSONNEL

Résumé

En vue d'assurer la protection et l'assistance indispensables pour les personnes nécessiteuses et d'intervenir dans les régions exposées aux risques, la DPF doit disposer de procédures efficaces de gestion de ces risques. Le présent document fournit un bref aperçu du contexte opérationnel actuel au plan sécuritaire.

S'appuyant sur le Système de gestion de la sécurité des Nations Unies piloté par le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies et le Réseau inter organisations pour la gestion des mesures de sécurité, l'approche de la DPF en matière de gestion de la sécurité articule la sécurité du personnel avec celle des personnes prises en charge. Il en va jusqu'à la protection de la communauté dans les zones d'intervention.

Introduction

En cherchant à rester présents et à mettre en œuvre des programmes indispensables pour la protection des personnes nécessiteuses, la DPF et ses partenaires font face à un contexte sécuritaire de plus en plus complexe. Le caractère urgent des besoins humanitaires a amené la DPF à déployer dans des endroits dangereux son personnel qui doit travailler et vivre non seulement à proximité, mais également à l'intérieur des zones de conflits actifs. Dans un tel contexte, assurer la sécurité du personnel et répondre aux impératifs humanitaires constituent un jeu d'équilibre délicat.

Travailler dans des milieux instables au plan sécuritaire constitue un important défi consistant à assurer l'« obligation de diligence » pour les collègues qui s'exposent aux dangers. Tel est particulièrement le cas du staff recruté à l'intérieur de zones des hostilités, de plus en plus exposés dans des situations de guerre civile, en raison de leur identité ethnique ou de leur appartenance sectaire, et qui jouent néanmoins un rôle essentiel dans les efforts de l'Organisation visant à assurer la protection et l'assistance. En tant qu'organisme orienté vers la protection, la DPF a besoin d'avoir accès aux personnes relevant de sa compétence pour s'acquitter de sa mission. Cet accès constitue un défi dans les zones comme Masisi, Rutshuru, Beni, Ituri,

Le présent document énonce les stratégies mises en œuvre par la DPF pour répondre, entre autres, à ces défis.

Intervention dans des milieux difficiles au plan sécuritaire

L'accroissement du rayon d'action des groupes imprégnés de l'idéologie de la violence présente des menaces directes et indirectes au personnel humanitaire. Dans certains lieux, des membres de ce personnel ont été ciblés et, dans d'autres, ils ont constitué des « dommages collatéraux » dans des attaques visant d'autres personnes. La manière sophistiquée avec laquelle ces groupes mobilisent des recrues et coordonnent des attaques, a amené la DPF à revoir et à renforcer constamment ses procédures en matière de sécurité.

Il peut être coûteux de réduire les risques et de veiller à ce qu'il y ait un milieu de travail sûr, l'Organisation devant investir dans la protection physique contre les attaques directes et indirectes menées à l'aide d'armes lourdes et d'explosifs. La présence continue de la DPF dans les zones affectées par des conflits ne serait pas possible sans des mesures efficaces d'atténuation des risques. Grâce aux mesures d'atténuation bien appliquées, le personnel ne peut subir que des risques mineurs.

Dans la partie Est de la RDC, le milieu continue d'être particulièrement difficile, l'espace humanitaire étant restreint par la présence de groupes armés non étatiques et de milices à l'intérieur du pays.

Dans plusieurs régions du monde, des problèmes économiques et sécuritaires ont favorisé des attitudes xénophobes envers les réfugiés. Aussi bien les personnes relevant de la compétence de la DPF que les partenaires essayant de les aider font souvent face à l'hostilité et à l'abus, ce qui complique davantage le travail humanitaire.

Stratégie de la DPF en matière de sécurité : Conseils et appui

Pour renforcer la culture de sécurité de la DPF, des activités continuent d'être menées dans six domaines d'intervention de la DPF notamment la sécurité alimentaire, l'éducation, la protection, l'environnement, le genre, WASH.

Pour intervenir dans des zones exposées aux risques, les dirigeants tant au conseil d'administration que sur le terrain doivent comprendre le milieu de travail et disposer de l'analyse et des conseils appropriés en matière de sécurité.

Ces conseils doivent :

- S'adapter au contexte opérationnel,
- Tenir compte de l'impact potentiel, aussi bien sur le personnel que sur les personnes prises en charge, et
- S'harmoniser pleinement avec les approches adoptées au niveau de l'ensemble du système de gestion des risques.

La principale fonction du service ayant dans ses attributions la sécurité sur le terrain, et de l'approvisionnement de la DPF consiste à fournir des conseils et de l'appui en matière de sécurité. Elle comprend une analyse contextuelle des facteurs conditionnant la sécurité de la DPF.

En cas d'attaque grave, la DPF s'efforce de veiller à ce que les dirigeants et les membres du personnel bénéficient, entre autres comme il se doit, de soins médicaux et de l'appui psychologique et en matière administrative.

Personnel de sécurité et gouvernance

Le milieu dans lequel la DPF mène bon nombre de ses opérations continue à exiger un personnel doté de compétences techniques exceptionnelles, d'une bonne capacité d'analyse, de bonnes aptitudes en matière de communication et d'un sens aigu de l'organisation.

Pour son épanouissement, la sécurité sur le terrain exige des personnes qui travaillent en étroite collaboration avec tous au bureau et dans les clusters afin de la sauvegarde.

L'un des aspects importants de la gestion des risques sécuritaires est le contrôle continu, notamment par le département ayant dans ses attributions la sécurité qui examine régulièrement les opérations dans les zones à haut risque.

La DPF demeure préoccupée pour la mise en place des mesures de sécurité appropriées, permettant à l'organisation de continuer à fonctionner dans des milieux à haut risque et de répondre aux Normes minimales de sécurité opérationnelle arrêtées par les Nations Unies pour chaque pays. Ainsi donc, le Service de la sécurité sur le terrain fournit un appui direct aux opérations sur le terrain et adresse des rapports réguliers à l'équipe dirigeante relativement à la situation sécuritaire sur le terrain. Ce rapport peut être téléphonique ou publié dans le groupe WhatsApp de l'organisation.

Partenariat

Le DPF demeure engagé pour la participation dans le réseau inter organisations à Goma et d'autres membres pour la gestion des mesures de sécurité, notamment la conception et l'actualisation de politiques pour la gestion de la sécurité des agents de la DPF.

Formation

Le DPF est pleinement conscient de la nécessité de préparer le personnel à travailler dans les milieux difficiles. Ainsi donc en partenariat avec d'autres organisations, il est facile d'envisager la formation en matière de sécurité pour les dirigeants et les personnes chargées de la sécurité sur le terrain et organiser également des séances particulières de formation en matière de sécurité pour des situations ou groupes spécifiques.

Exemples de bonnes pratiques dans les situations d'intervention humanitaire

Principe directeur : La Sécurité, assurer la sécurité physique des survivant(e)s d'un risque en cas d'intervention humanitaire.

Au sein de l'organisation et de la communauté, nous devons :

- Être conscient des problèmes de sécurité dans le contexte considéré (la violence sexuelle peut être utilisée systématiquement pour déstabiliser les populations et détruire les liens intrafamiliaux et communautaires, procéder à une purification ethnique ou même fournir des services sexuels aux combattants) et des meilleures façons d'y répondre, par exemple en procédant à des évaluations rapides.

- Appliquer dès les premiers temps de la situation de crise des mesures d'urgence appropriées pour les femmes qui ont été violées et mettre à leur disposition aliments, eau et hébergement, ainsi que des services d'examen médical, de contraception d'urgence et de prévention et de traitement des infections transmises sexuellement, y inclus par le VIH, et des services de conseils psychosociaux.
- Procéder à des évaluations en continu pour repérer les problèmes de sécurité sexo-spécifiques en rapport avec l'alimentation en eau et l'assainissement, la distribution de nourriture, l'hébergement, l'emplacement et la conception des sites d'accueil, etc.
- Tenir compte des besoins de la communauté et en particulier des idées émises par les femmes lors de la conception de programmes visant à prévenir et à combattre les violences faites à la femme ; ne pas assumer qu'une pratique qui est bonne pour une communauté donnée l'est aussi dans tous les cas. Mener des activités de sensibilisation à la sûreté et à la sécurité auprès des femmes et des membres de la communauté, notamment dans les camps, effectuer des relevés cartographiques des sites dangereux et formuler les plans de sécurité.
- Recruter le personnel selon des procédures qui découragent l'exploitation et les abus sexuels, et informer le personnel et les partenaires de leurs obligations. Élaborer et appliquer un Code de conduite pour les employés qui réprime les abus de pouvoirs consistant en l'octroi conditionnel de services et d'aide pour contraindre les bénéficiaires à consentir à des actes sexuels ou en échange de faveurs sexuelles. Veiller à ce que toutes les directives et les matériels de référence pertinents soient disponibles sur le terrain (dans les langues appropriées) pour éviter les risques et causer dégâts au sein de la communauté.

Pour la Dynamique Paysanne Féminine

Bureau coordination de programmes

Avril 2022